



BOITE POSTALE 727 N'DJAMENA - TCHAD
Tél. : +235 22 52 41 45 / 22 52 40 29 Fax : +235 22 52 41 37
E-mail : cab@cblt.org ; cblt.lcbc@gmail.com

**AVIS DE RECRUTEMENT AU POSTE D'EXPERT EN CHARGE DE LA COOPERATION DES
AFFAIRES CIVILO MILITAIRES (CIMIC) A L'UNITE DE COORDINATION REGIONALE
DE LA STRATEGIE REGIONALE POUR LA STABILISATION, LE RELEVEMENT ET LA
RESILIENCE DES ZONES DU BASSIN DU LAC TCHAD AFFECTEES PAR LA CRISE
BOKO HARAM**

Organisation

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par les quatre pays riverains du lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Les mandats de la Commission comprennent : la gestion du lac Tchad et de ses ressources en eau partagées, la préservation des écosystèmes et la promotion de l'intégration régionale, de la paix, de la sécurité et du développement dans la région du lac Tchad.

Au cours de la dernière décennie, les quatre pays riverains du bassin du lac Tchad, à savoir le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria, ont connu des crises d'une ampleur sans précédent, exacerbées par les violences répétées du groupe terroriste Boko Haram. Ces crises ont aggravé l'instabilité, ralenti la croissance économique et engendré de profondes préoccupations humanitaires dans la région. En outre, la propagation de la radicalisation, en particulier chez les jeunes, reste une menace imminente pour la paix, la stabilité et le développement. Les idéologies absolutistes qui rejettent la coexistence, la tolérance et le progrès représentent une menace existentielle pour ces pays. En tant que telles, ces idéologies ont trouvé des recrues parmi les jeunes qui pensent que l'État les a laissés tomber et qu'ils sont parfois exclus des processus politiques et économiques légitimes. Largement négligée aujourd'hui en raison des activités de Boko Haram dans la région, la crise a créé un besoin humanitaire urgent pour environ 10,7 millions de personnes dans la région. Près d'un quart de ces personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en raison du conflit ou des pénuries alimentaires provoquées en grande partie par l'insurrection de Boko Haram.

En réponse à la crise, la Commission de l'Union Africaine et la Commission du Bassin du Lac Tchad ont signé en 2015 un accord pour l'opérationnalisation de la Force Multinationale Mixte (FMM), afin de mettre fin à l'insurrection de Boko Haram dans la région. Malgré les progrès significatifs réalisés par la FMM, il est convenu par toutes les parties prenantes que le succès global de l'effort collectif dépendra de l'accélération cohérente et de l'achèvement de la deuxième phase du mandat, à savoir "faciliter la mise en œuvre des programmes de stabilisation globale par les États membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et le Bénin dans les zones touchées, y compris le retour des populations déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et des réfugiés". Pour ce faire, la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été chargée par ses États membres de faciliter les mécanismes et processus nécessaires à la consolidation des acquis de la FMM.

À la lumière de ce qui précède et avec le soutien de la Commission de l'Union Africaine et ses partenaires techniques et financiers, la CBLT a élaboré une stratégie sur cinq ans en 2018 intitulée "Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par Boko Haram (SR-SRR)". Celle-ci a été actualisée et adoptée en février 2025 par les États du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad. Elle fournit un cadre global, intégré et multi-niveaux comprenant quatre domaines stratégiques interdépendants qui incluent le soutien militaire à la FMM, la fourniture d'une assistance humanitaire et des interventions clés pour assurer un relèvement rapide et une résilience à plus long terme.

	Une coordination et une coopération étroites avec les forces de sécurité, y compris l'armée, et le soutien au dialogue politico-militaire sont essentiels à une stabilisation réussie qui dépend de la protection fournie par les Forces de Défense et de Sécurité pour pouvoir mettre en œuvre des interventions de relèvement précoce et de renforcement de la confiance dans les zones touchées, mais qui vise également à soutenir la transition d'une sécurité militaire à une sécurité civile. Afin d'assurer la gestion des affaires Civilo-Militaires pour un déroulement efficace de la version actualisée de la SR-SRR (ou SR SRR2.0), l'Unité de Coordination Régionale de la SR-SRR 2.0 est à la recherche d'un Expert en charge de la Coopération des Affaires Civilo-Militaires pour soutenir les efforts régionaux de la CBLT et promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stabilisation pour le Redressement et la Résilience du Bassin du Lac Tchad, en renforçant la coordination civilo-militaire et en mobilisant les parties prenantes autour des objectifs communs.
Objectif du poste	L'Expert en charge des Affaires Civilo-Militaires sera chargé des relations entre la FMM et le Secrétariat Exécutif de la CBLT, en assurant la coordination entre les activités des acteurs civils et ceux des militaires. Il assurera ainsi l'interface entre la CBLT, la FMM, les Forces de Défense et de Sécurité des pays concernés par la SR-SRR, les structures gouvernementales, les organisations humanitaires et d'autres organisations internationales, y compris les ONG
Missions et Responsabilités	Sous la supervision générale du Coordonnateur de l'Unité de Coordination de la RS SRR de la CBLT, l'Expert jouera un rôle clé dans l'atteinte des résultats de la Stratégie Régionale de Stabilisation pour le Redressement et la Résilience (SR-SRR) des zones affectées par la crise Boko Haram. Il a pour mission de : 1. Coordination civilo-militaire et interface institutionnelle • Faciliter le partage d'informations et de coordination avec les officiers supérieurs de la FMM et d'autres forces militaires nationales, les officiers de liaison militaires (OLM) et le personnel des agences des Nations unies, y compris tout personnel civil de mission concerné, ainsi que le personnel de coordination civilo-militaire des ONG appropriées. • Contrôler, analyser et rendre compte des principales réalisations et des progrès accomplis, ainsi qu'identifier et suivre les points de friction potentiels ou réels dans les relations entre les acteurs gouvernementaux, humanitaires et de sécurité (au niveau national et des collectivités locales). • Soutenir le conseil politique relativement à la coopération civilo-militaire, en étroite consultation avec la CBLT et les conseillers militaires compétents auprès du Secrétaire Exécutif de la CBLT. • Identifier et anticiper les frictions ou points sensibles entre acteurs civils, militaires et humanitaires, et proposer des mécanismes de résolution. • Préparer, ou contribuer de manière substantielle à la préparation des documents d'orientation et de rapports sur les questions de coopération civilo-militaire à présenter aux États membres de la CBLT, aux agences des Nations unies concernées, aux membres du Groupe International de Soutien et aux organisations de la société civile (OSC). Contribuer aux rapports réguliers de l'Unité de Coordination sur les questions de coordination civilo-militaire. • Préparer ou participer à des groupes de travail, des réunions et des consultations avec les parties prenantes et les acteurs humanitaires et du développement concernés dans la région du Bassin du Lac Tchad, y compris les agences des Nations unies • Assurer la coopération avec les bureaux des Coordonnateurs Pays du Système de Nations Unies dans les états membre concernés • Soutenir un forum d'échange d'informations pour les parties prenantes et les parties intéressées par les relations civilo-militaires et participer aux réunions pertinentes. • Soutenir et organiser des ateliers et des activités de renforcement des capacités sur la coopération civilo-militaire • Effectuer d'autres tâches connexes en fonction des besoins.

2. Appui stratégique, Conseil politique et plaidoyer :

- Soutenir l'élaboration de lignes directrices régionales spécifiques sur la coordination civilo-militaire, et sur l'utilisation des ressources militaires et de la protection civile pour soutenir les activités humanitaires dans les situations d'urgence complexes.
- Contribuer à faire en sorte que les lignes directrices régionales spécifiques et les lignes directrices génériques soient correctement diffusées et comprises à la fois par les acteurs humanitaires et les forces militaires présentes, ainsi que par les acteurs locaux, le cas échéant.
- Promouvoir les principes humanitaires et le respect des normes internationales auprès des Forces de Défense et de Sécurité et des partenaires de mise en œuvre.
- Soutenir l'organisation d'ateliers pertinents sur les relations civilo-militaires et plaider en faveur du respect des lignes directrices et des principes applicables, en mettant l'accent sur les exemples positifs
- Contribuer à l'établissement de relations de travail positives entre les parties prenantes militaires et non militaires internationales concernées.
- Défendre la promulgation des concepts, principes et activités de la CIMIC, la promotion et la protection des principes humanitaires et la diffusion des lignes directrices relatives à la coordination de la CIMIC.

3. Mise en œuvre d'activités CIMIC et soutien aux initiatives SR-SRR

- Soutenir, le cas échéant, la conception et la préparation des initiatives pour la mise en œuvre de divers activités de la coopération civilo-militaire en conformité avec la SR SRR, tels que le plan de communication stratégique pour la prévention de l'extrémisme violent, les interventions transfrontalières, la gestion des groupes d'autodéfense, la réconciliation et la réintégration à base communautaire des personnes anciennement associées à Boko Haram, la justice transitionnelle, ainsi que des projets civilo-militaires à impact rapide (PIR).
- Contribuer à la planification conjointe d'activités avec les acteurs humanitaires et de développement.
- Organiser des forums d'échange, ateliers, et formations sur la coordination civilo-militaire au profit des acteurs régionaux.

4. Affaires humanitaires

- Travailler en partenariat avec les acteurs humanitaires pour planifier et évaluer des programmes complexes d'aide humanitaire et d'aide d'urgence ; veiller à ce que les dernières découvertes, les enseignements tirés, les orientations politiques, etc. soient intégrés dans ces activités, y compris les considérations liées au genre.
- Coordonner les évaluations de la protection avec les acteurs humanitaires afin d'atténuer les dommages causés aux civils pendant les opérations.
- Veiller à la mise en place de mécanismes appropriés pour faciliter la collaboration et l'échange d'informations entre les différents acteurs concernés, y compris en matière d'alerte précoce la préparation et la planification dans les situations d'urgence.
- Soutenir les contacts et le travail intégré avec les acteurs humanitaires dans la zone de responsabilité et servir de canal d'information pour des questions relatives à la coopération avec les militaires.

5. Suivi, capitalisation et rapports

- Fournir des contributions, des informations et des statistiques pour les rapports trimestriels, annuels et autres ;
- Documenter les bonnes pratiques, leçons apprises et innovations issues des actions CIMIC
- Assister le Coordonnateur dans la préparation des rapports destinés aux bailleurs de fonds ;
- Soutenir l'élaboration du rapport annuel du projet et de tout autre intervenant pertinent ;

	• Travailler en étroite collaboration avec la cellule CIMIC de la FMM et des autres partenaires afin de s'assurer que les enseignements tirés des activités CIMIC soient correctement documentés ;
Qualifications et Expériences	• Diplôme universitaire du niveau Master dans l'un des domaines suivants ou dans une discipline apparentée : sciences politiques, sciences sociales, études internationales, administration publique. À défaut, diplôme universitaire du premier cycle assorti de deux (2) années supplémentaires d'expérience pertinente • Au moins sept (7) années d'expérience, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans le domaine de la coopération militaire, des affaires humanitaires, de la préparation aux situations d'urgence, de la gestion des secours dans des situations de crise ou d'urgence, du relèvement ou du développement, ou dans un domaine connexe sont exigées. • Avoir au moins trois (3) années sur les sept (7) dernières années d'expérience sur le terrain à l'international (cadre réel où une mission ou un projet est mis en œuvre) dans des situations d'urgence (urgence complexe ou catastrophe naturelle). • Une expérience de la coordination civilo-militaire, ou une expérience des forces militaires, dans le cadre d'opérations humanitaires majeures est souhaitable. • Une expérience de la négociation de l'accès humanitaire dans un contexte d'urgence complexe avec des acteurs étatiques et non étatiques est souhaitable. • Une expérience acquise au sein d'une organisation appliquant le régime commun des Nations Unies ou d'une organisation internationale comparable est souhaitable. • Une expérience dans la région du Bassin du Lac Tchad est souhaitable. • Une expérience dans les projets de stabilisation et/ou de consolidation de la paix est un atout ; • Bonne maîtrise des logiciels Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) ; • Expérience en conception et en animation de formations ; • Connaissance des dynamiques sécuritaires et socio-politiques dans le Bassin du Lac Tchad est fortement souhaitée ;
Exigences particulières	• Capacité à travailler sous pression au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à gérer un large éventail de tâches ; • Maîtrise du français et/ou de l'anglais obligatoire, avec de bonnes compétences rédactionnelles. Compte tenu du caractère bilingue de la CBLT, les candidats bilingues auront un avantage. • Excellentes compétences en communication et en écoute ; • Solides capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse (avec preuve de rapports de capitalisation, notes de synthèse ou articles rédigés) ; • Sensibilité, tact et diplomatie ; • Capacité à gérer de manière responsable des questions confidentielles et politiquement sensibles ; • Forte capacité à proposer, innover et s'adapter dans un contexte sensible et évolutif ; • Aptitude à s'adapter et à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ; • Être citoyen de l'un des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad
Durée de la mission	Le poste est prévu pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement en fonction de la disponibilité des fonds et après une évaluation satisfaisante des performances.
Nature de contrat	Le titulaire du poste travaillera à temps plein pendant la durée du contrat, avec un système d'évaluation des performances. Ce contrat est donc rémunéré à temps plein (40 heures/semaine) conformément à la législation en vigueur à la CBLT.
Lieu d'affectation	Le poste à pourvoir est à N'Djaména, au siège de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

Dispositions administratives	Le Secrétariat Exécutif de la CBLT assurera la gestion de toutes les questions administratives. Tous les déplacements officiels seront facilités par la CBLT conformément aux procédures applicables du partenaire de mise en œuvre.
Documents obligatoires fournir	à • Lettre de Motivation ; • Curriculum vitae ; • Certificats ou Attestations de travail • Preuve de la Nationalité ; • Acte de naissance.
Intégration du genre	La CBLT est un employeur garantissant l'égalité des chances et les femmes qualifiées sont fortement encouragées à postuler 16 SEPT 2025
Candidatures adresser au	à Les candidatures doivent être déposées au plus tard le XXX 2025 au Secrétaire Exécutif de la CBLT. Rond-point de la Grande Armée, BP. 727, N'Djaména, Tchad ou par courriel à l'adresse vacancy@cblt.org Seuls les candidats ayant satisfait à toutes les exigences du poste et ayant été retenus pour un entretien seront contactés.

Fait à N'Djaména, le 18 AOÛT 2025

Secrétaire Exécutif



Amb. MAMMAN NUHU

